

Thème : « formation pour responsable de sécurité »

Population cible : Responsable « santé-sécurité » nouvellement nommés. Managers opérationnels qui prennent en charge la fonction santé-sécurité.

Objectifs de formation :

- Identifier les sources d'exigences réglementaires liées à la sécurité des personnes.
- Intégrer et mettre en œuvre ces exigences de la santé et sécurité pour améliorer les performances de l'entreprise.
- Construire un système de management en conformité avec les référentiels existants (ex : OHSAS 18001).

Objectifs pédagogiques :

- Assurer la méthodologie et les outils pédagogiques nécessaires afin de permettre une réussite de l'action de formation, des tests individualisés théoriques et pratiques.
- Un rapport d'évaluation + des attestations seront délivrés à la direction formation.

Jours	Contenus/ Concepts clés à aborder	Détails
J1	<p align="center">Evaluation des risques</p> <p><u>De 8h30 à 10h30 :</u></p> <p>1. Introduction aux risques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préciser les missions du responsable sécurité. - Identifier les moyens dévolus à la fonction. - Clarifier les complémentarités d'intervention management/responsable sécurité/direction. <p><u>De 10h30 à 10h45 : pause café</u></p> <p><u>De 10h45 à 14h00</u></p> <p>2. identifier les sources d'exigences réglementaires liées à la sécurité des personnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Répertorier et appliquer les principales obligations de l'entreprise. - Se repérer dans la réglementation à son secteur d'activité : identifier les textes applicables ; trouver les sources adaptées. - Se mettre en conformité avec la réglementation : réaliser un diagnostic, établir un plan d'action, établir un planning, suivre les actions de progrès. 	<p><u>De 8h30 à 10h30 :</u></p> <p>1. Introduction aux risques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définitions : <ul style="list-style-type: none"> • Accident du travail, maladie professionnelle • Danger, risque • Facteurs de risques - Préciser les missions du responsable sécurité. <ul style="list-style-type: none"> • Ses missions, • Avec le service médical • Avec le CSST • Avec la direction générale et le management <p><u>De 10h30 à 10h45 : pause café</u></p> <p><u>De 10h45 à 14h00</u></p> <p>Principales obligations Veille réglementaire Evaluation de la conformité Planification de la mise en conformité</p>

<p align="center">J2</p>	<p><u>De 08h30 à 10h30</u></p> <p>2. s'engager dans la prévention : évaluer les risques et rédiger son rapport</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérer et hiérarchiser les dangers potentiels. - <p><u>De 10h30 à 10h45 : pause café</u> <u>De 10h45 à 14h00</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluer le couple gravité-fréquence. - Décider et préparer un plan de maîtrise des risques. 	<p><u>De 08h30 à 10h30</u></p> <p>Rappel définition : Danger, risque, risque acceptable Méthodologie d'évaluation des risques Diverses approches Elaboration d'une grille d'évaluation Se mettre d'accord sur une démarche d'évaluation</p> <hr/> <p><u>De 10h30 à 10h45 : pause café</u> <u>De 10h45 à 14h00</u></p> <p>Risque significatif Actions d'amélioration Démonstration étude de cas Application pratique</p>
<p align="center">J3</p>	<p>Améliorer ses performances santé/sécurité</p> <p><u>De 08h30 à 10h30</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Rappel : origine des accidents - Faire face à l'accident <ul style="list-style-type: none"> • Organiser les secours • Mener l'enquête • Analyser l'accident : l'arbre des causes. • rédiger un compte rendu. • Choisir les mesures et les mettre en œuvre • Exploiter le retour d'expérience <p><u>De 10h30 à 10h45 : pause café</u> <u>De 10h45 à 14h00</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Déclencher des actions correctives et préventives pour éviter le renouvellement. 	<p><u>De 08h30 à 10h30</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Rappel : origine des accidents moyens de prévention (EPI/EPC) - Faire face à l'accident <ul style="list-style-type: none"> • Organiser les secours • Mener l'enquête • Analyser l'accident : l'arbre des causes. <p><u>De 10h30 à 10h45 : pause café</u> <u>De 10h45 à 14h00</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • rédiger un compte rendu. • Choisir les mesures et les mettre en œuvre • Exploiter le retour d'expérience

J4	<p>Les obligations juridiques de l'entreprise en santé-sécurité au travail : <u>De 08h30 à 10h30</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Gérer les relations avec les instances internes et externes : médecin de travail, CSST, CNSS... <p><u>De 10h30 à 10h45 : pause café</u> <u>De 10h45 à 14h00</u></p> <p>Evaluer les responsabilités en matière d'hygiène et de sécurité du travail.</p>	<p>Les structures institutionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'inspection du travail - L'inspection médicale du travail - L'ISST - La CNAM : <ul style="list-style-type: none"> • Cotisation ATMP <p><u>De 10h30 à 10h45 : pause café</u> <u>De 10h45 à 14h00</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La CNAM (suite): <ul style="list-style-type: none"> • Prévention • Réparation • Les incitations <ul style="list-style-type: none"> ○ Prêts ○ Bonus / Malus - Organisation du service médicale : Locaux, moyens, rapport annuel
J5	<p>Organisation et amélioration des performances santé et sécurité :</p> <p><u>De 08h30 à 10h30</u> Manager la prévention :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les référentiels de management de la sécurité : l'OHSAS 18001 et 18002. - Obtenir l'engagement de la direction. - Faire prendre conscience des risques : impliquer tous les acteurs - Accueillir et former à la sécurité les nouveaux embauchés. - Faire évoluer les règles et l'état d'esprit. <p><u>De 10h30 à 10h45 : pause café</u></p>	<p>Organisation et amélioration des performances santé et sécurité :</p> <p><u>De 08h30 à 10h30</u></p> <p>Manager la prévention :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le référentiel de management de la sécurité : l'OHSAS 18001 <ul style="list-style-type: none"> - Obtenir l'engagement de la direction : Politique - Mettre en œuvre un système de management des risques <ul style="list-style-type: none"> ○ Définir les responsabilités, ○ Accueil, formation <p><u>De 10h30 à 10h45 : pause café</u></p>

	<p><u>De 10h45 à14h00</u></p> <p>Mettre en œuvre un système de management des risques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formaliser un système : créer une documentation, - Veiller à l'application des consignes, valoriser les bonnes pratiques. 	<p><u>De 10h45 à14h00</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - communiquer impliquer - Elaborer les documents faire appliquer les procédures
<p>J6</p>	<p>L'audit santé et sécurité au travail</p> <p><u>De 08h30 à 10h30</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Situer l'audit dans une démarche de prévention. <p><u>De 10h30 à 10h45 : pause café</u></p> <p><u>De 10h45 à14h00</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La méthode selon l'ISO 19011. - organiser des revues de direction. - Créer un tableau de bord pour suivre son action et impliquer chacun : les indicateurs pertinents, pilotage et résultats et communiquer les résultats. 	<p><u>de 08h30 à 10h30</u></p> <p>Vérification</p> <p>Mesure de la performance</p> <p>Non conformités actions correctives et préventive</p> <p><u>De 10h30 à 10h45 : pause café</u></p> <p><u>De 10h45 à14h00</u></p> <p>L'audit selon ISO 19011.</p> <p>Revue de direction</p>